

e) les états des tâches,

• Pour passer d'une tâche T_1 à une tâche T_2 , l'ordonnanceur doit d'abord vérifier si la tâche 2 est "prête" à être exécutée.

• Une tâche n'est pas toujours prête à être exécutée, par exemple si la tâche T_1 a fini son timing, et la tâche T_2 est une acquisition de données qui recevrait des valeurs extérieures (pendant exécution de T_1) mais qui n'a pas fini de recevoir les données.

→ donc supposons que pendant exécution de la tâche T_2 le processeur va exploiter ces données.

Dans ce cas, la tâche T_2 ne peut pas démarrer on dit qu'elle est "bloquée".

→ Lorsque une tâche est prête à être exécutée on dit qu'elle est exploitable ("runnable"). Ensuite lorsque l'ordonnanceur décide de lancer la tâche 2, on dit qu'elle est exécutée : état "running".

(13)

Donc, on déduit qu'une tâche peut rester dans un état exécutable (runnable), qu'elle est donc prête à être exécutée, mais elle ne s'exécute pas jusqu'à ce que l'ordonnanceur décide d'exécuter cette tâche (en fonction des critères par exemple).

→ Dans le schéma suivant on va résumer les états que peut prendre une tâche dans un STR.

* Remarque :

comme pour l'ordonnement, la présomption a priori aussi de signal d'interruption pour qu'elle soit exécutée.

Etat d'une tâche

- Création d'une tâche => Nom + descripteur

• Définie

- connue du superviseur
- descripteur spécifié

• Prête

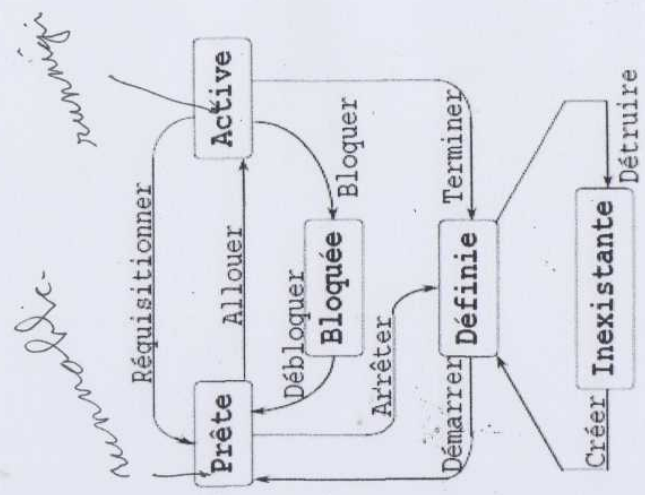
- en attente du processeur

• Active

- en cours d'exécution

• Bloquée

- en attente d'une ressource



Revision: jusqu'à maintenant on a vu:

- 1 - définition du STR
- 2 - déroulement d'un ordonnancement
- 3 - ordonnancement préemptif et non préemptif
- 4 - les interruptions
- 5 - les états des tâches.

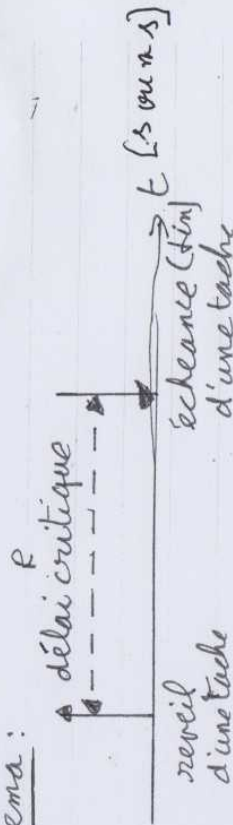
4) Description des Tâches :

Tâches périodiques - Tâches aperiodiques

Introduction

- Chaque tâche dans un STR possède un "Délai Critique" R ; temp maximal pour s'exécuter depuis sa date de réveil. Le moment où la tâche doit s'arrêter s'appelle "Echéance". d_i ($i=0,1,\dots$)
- Si une tâche dépasse son temps d'échéance on parle alors de "faute temporelle" pour l'ordonnancement.

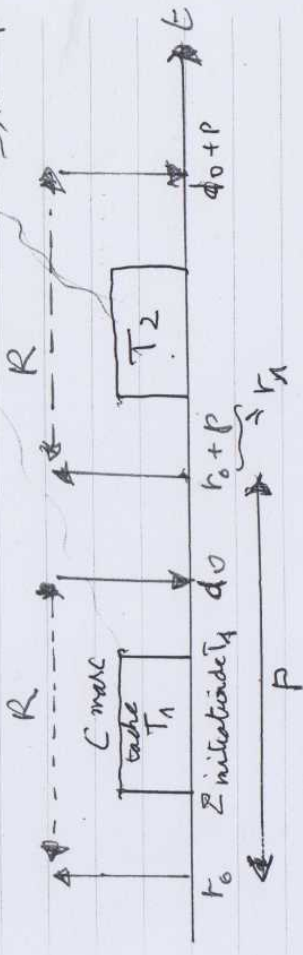
→ Schéma :



a) tâche Périodique :

- Elles correspondent aux mesures sur les procédés.
- Elles se réveillent régulièrement toutes les périodes (en secondes). Ces tâches sont les plus fréquentes dans les STR ; exemple de tâche périodique : [gestion de bus].

Schema d'une tache periodique



on definit:

t_0 : date premier reveil $(t_1 = t_0 + P)$

C : temps d'execution d'une tache.

R : delai critique

d_k : echeance: $d_k = t_k + R$ $k = 0, 1, 2, \dots$

Nous avons: $0 \leq C \leq R \leq P$ pour tache periodique

b) Tache aperiodique:

Elles correspondent aux evenements, Elles se reveillent de maniere aleatoires,



d : echeance $= r + R$

Exemple de Tache AP analyse

$0 \leq C \leq R$ $\rightarrow$ pas de P!

(17)

3) Algorithmes d'ordonnancement:

* Un algorithme d'ordonnancement est une méthode ou stratégie utilisée pour ordonner un processus réel.

* Le choix de l'algorithme d'ordonnancement s'appuie sur la connaissance de certaines caractéristiques du processus réel qu'on va commander par le STR, donc savoir si;

1- processus périodique ou aperiodique
(processus avec des tâches périodiques ap-)

2- préemption ou non pour le processus

3- système à priorité fixe ou à échéances.

→ Deux algorithmes classiques pour

l'ordonnancement sont les plus connus:

a) RTM Rate Monotonic:

ne change par lors du STR

c'est un algorithme à priorité fixe (statique)

qui donne la priorité d'ordonnancement

à la tâche qui a la fréquence la plus élevée (la plus petite période $[P]$).

(18)

b) EDF (Earliest Deadline First):

- * on définit la laxité $L(t)$: c'est le retard maximum d'une tâche par rapport à son échéance (à la fin).
- Cet algorithme donne la priorité à la tâche qui a la plus petite laxité.

Pour STR pour prioriser qui a des tâches avec des retards

• On revient à l'algorithme rate Monotonic et on définit:

Test d'ordonnabilité:

C'est une condition suffisante pour tester si l'ordonnancement des tâches est accepté

Soit: $i = 1, \dots, n$

$$\sum_{i=1}^n \frac{C_i}{P_i} \leq n \left(2^{\frac{1}{n}} - 1 \right)$$

n : nombre de tâches

P : la période des tâches.

C : temps d'exécution des tâches.

Exemple:

Soit l'exemple suivant d'ordonnement de trois tâches $[T_1, T_2, T_3]$. chaque tâche possède son temps d'exécution $[C_i]$ et sa période $[P_i]$.

Q) Vérifier si l'ordonnement par la méthode "Rate monotonic" est acceptable.

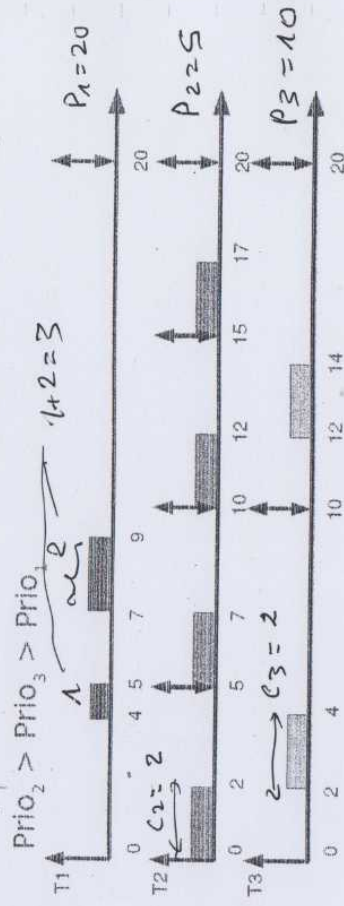
(19)

les trois tâches respectent leurs contraintes temporelles. [ne dépassent pas leurs délai grâce à cet ordonnancement]

• exemple

$T_1 (r_0=0, C=3, P=20), T_2 (r_0=0, C=2, P=5), T_3 (r_0=0, C=2, P=10)$

$$\sum \frac{C_i}{P_i} = 3/20 + 2/5 + 2/10 = \boxed{0,75 \leq n(2^{1/n} - 1)} = 0,77$$



* Dans cet schéma, la tâche T_2 (la plus prioritaire) est la tâche la plus prioritaire (car son P_i le plus petit), et la tâche T_1 ($P_i = 20$) est la tâche la moins prioritaire.

* la méthode RTH a été efficace pour cet exemple (test d'ordonnabilité $\Rightarrow$ respect des contraintes temporelles), mais pour un autre exemple il n'y a pas de garantie que la méthode [RTH] soit efficace.